

CONVOCAION Assemblée générale extraordinaire

A la demande des adhérents réunis en comité d'animation le 27/11/2017, vous êtes invités à l'Assemblée générale extraordinaire de l'association, qui se réunira :

**lundi 8 janvier 2018, à 19h00, au local
120 Cours Émile Zola
69100 VILLEURBANNE**

Ordre du jour : modification du projet de nouveaux statuts* votés en Assemblée générale ordinaire le 7/10/2017, et montant de la cotisation ICEM69

** Le projet est disponible sur la page d'accueil du site du GLEM : <http://www.marelle.org/glem/index.html>*

- modification de l'article 4
- modification de l'article 10
- ajout d'un article concernant la dissolution de l'association
- montant de la cotisation part ICEM69
- formulation du bulletin d'adhésion annuel comportant les deux cotisations

Cette assemblée générale sera suivie d'un repas coopératif pour fêter la nouvelle année et l'avenir de l'association !